

Séparation des pouvoirs et confusion des sentiments

DAN KAMINSKI

Depuis Moscou, le président de la République française, Nicolas Sarkozy, a déclaré que les injures de Nicolas Anelka adressées au sélectionneur national de l'équipe de France de football, Raymond Domenech, étaient inacceptables. De la rédaction de *L'Équipe* jusqu'à la présidence, en passant par la ministre des Sports, les ragots de vestiaires sont devenus chose publique.

On imagine la scène : Nicolas recevant Nicolas à l'Élysée pour lui apprendre les convenances. Le président prend la parole brièvement, selon la tradition de respect de l'autorité dont il a déjà fait preuve lui-même : « Au nom de la France, je désapprouve votre comportement et maintenant casse-toi pauv'con. »

Imaginez une autre scène, et imaginez-la en odorama, fantômes à l'appui. Onze hommes plus les dirigeants, les soigneurs, les réservistes sans doute, dans les vestiaires d'un stade, ça sent la bête et ça fait la bête. C'est d'ailleurs l'office des coulisses : masquer ce qui ne peut être montré ni entendu, ni senti, ni touché. Des mecs, rien que des mecs, à poil ou presque, leur sueur, leur corps rendu à lui-même pendant un quart d'heure, la tension du briefing de mi-temps, sans compter la grossièreté banale de tout regroupement de plus de trois mâles, à cran qui plus est en raison du score anxieusement nul de la première mi-temps

contre le Mexique. Et voilà que les trivialités de vestiaire (et j'encule mes mots !) deviennent objets d'intolérance morale. Il aura fallu un jaune chez les Bleus (un traître, selon Patrice Evra, leur capitaine) pour opérer cette transmutation de la puanteur banale des homosexualités sportives en première page du journal *L'Équipe* et en sujet prioritaire d'un message présidentiel (en concurrence rude avec l'apitoiement dû aux victimes des inondations du Var).

Allez savoir pourquoi, j'ai pensé à un Français anonyme dans les toilettes d'un restaurant de Créteil, filmé par une caméra de surveillance, pissant à côté de la mouche — dessinée pourtant à l'intention de la précision de son jet — au fond de l'urinoir. J'ai imaginé la diffusion de ces images au journal télévisé de TF1. J'ai cauchemardé en pensant à une Roselyne Bachelot (ministre de tous les Sports, et celui-ci en est un, croyez-moi !), menaçante, faisant savoir depuis l'Afrique du Sud qu'un « représentant de la France » se doit de pisser e-xac-te-ment sur la mouche.

Aucune réflexivité dans les positions ministérielles et présidentielles, et aucune mise en question du trajet qui rend public un « manque de respect à l'autorité ». L'autorité se respecte-t-elle elle-même dans cette publicité ? Et la publicité n'est-elle pas

le processus qui consiste à rendre public un objet de consommation, même si cet objet était en principe destiné à disparaître dans les rigoles glauques des douches ?

Quittons la coupe du monde de football et rendons-nous à Créteil justement, dans le Val-de-Marne, où un juge de la détention et des libertés est en train de vivre, au même moment, à l'approche de l'été, son éviction (sa promotion bien entendu), parce que la police et la presse considèrent qu'il manque de fermeté : il laisserait en liberté ou libèrerait trop facilement les prévenus dont il a la charge, les petites crapules du genre Anelka, plus spécialistes des stupéfiants et des braquages que des injures, mais cela n'exclut pas ceci. Xavier Lameyre est surnommé Libérateur par un syndicat de policiers. La médiatisation du point de vue de la police — pour le moins irrespectueux de ses charges — sur l'activité de ce juge concourt à faire la publicité, sous la forme du dénigrement, d'une fonction cette fois publique. Les juges prennent des décisions dans des cabinets parfois, jamais dans des vestiaires. Ils exercent une mission constitutionnelle de la plus haute importance en démocratie. Xavier Lameyre, soutenu par le syndicat de la magistrature, applique la loi du 15 juin 2000 qui a créé son office et renforcé la protection de la présomption d'innocence et les droits de la victime. Il l'applique dans le respect du principe qui veut que la détention provisoire reste une mesure exceptionnelle. À Créteil, des policiers demandent « la peau d'un juge¹ » et l'obtiennent. Les amis du juge menacé font appel à la garde des Sceaux, Michèle Alliot-Marie, pour lui demander un soutien public. Silence et fin de non-recevoir : « Le déplacement d'un juge relève du président du tribunal concerné. » Nicolas Anelka, manquant de respect à l'égard de l'autorité, doit émouvoir le *tsar kozy* jusqu'à

¹ Selon les termes de Georges Moréas, qui, sur son blog (<police et cetera>), courageusement, ne soutient guère la vulgate de sa profession.

Moscou. Mais un juge respectant la loi et manquant de respect de la part de ses « collaborateurs assermentés » ne peut émouvoir un gouvernement soudain respectueux (il faut le croire pour le croire!) de la séparation des pouvoirs.

Que s'est-il passé ? Soyons simplistes : Endemol est passé par là. Endemol, société de production télévisuelle, peut s'enorgueillir d'avoir produit un nombre appréciable d'émissions à succès, dont j'avoue ne pas connaître le quart. Sur le site de la société, je relève *Fear Factor*, *Je suis une célébrité*, *La ferme célébrités*, *Loft Story*, *La roue de la fortune* et *Les enfants de la télé*... Ceci n'est qu'une sélection des productions françaises de la société, qui, active dans plus de vingt pays, décline sa vulgarité (pardon, sa popularité) en accord avec les mœurs locales.

Endemol est passé par là, c'est une manière de parler (quoique...) : l'essentiel de la vie publique est dans les vespasiennes, dans les chambres à coucher et dans les vestiaires, dans les secrets croustillants, les gamelles et les injures... Et pour ce qui est des droits, des libertés, des équilibres démocratiques entre pouvoirs constitutionnels, des rapports de forces entre autorités publiques et fonctionnaires représentant la France (les bleus des rues, pas ceux des stades), on passera. Quelques professionnels s'émeuvent, alertés « à gauche » par *L'Humanité* et les *Inrockuptibles*; quelques lignes paraissent dans *Le Monde*, relayant un communiqué de l'AFP et du *Parisien*, spécialiste des faits divers, mousse à souhait.

La séparation des pouvoirs permet ici de négliger une menace essentielle sur les qualités attendues d'une justice digne en démocratie. La confusion des sentiments enflamme là le gouvernement et le président. Le temps est revenu de la confusion des pouvoirs et de la séparation des sentiments. ■